

ASS. COORD. GERONT. DU MANTOIS

1 PLACE LEOPOLD BELLAN

78200 MAGNANVILLE

**COMPTES ANNUELS au 31/12/2008**

	Pages
- <i>Bilan actif-passif</i>	1 et 2
- <i>Compte de résultat</i>	3 et 4
- <i>Annexe</i>	5 à 8

**COMPTA ILE DE FRANCE**

65 Rue Castor

78200 MANTES LA JOLIE

01 30 33 52 07

**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/12/2008 12			Exercice N-1 31/12/2007 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (1)							
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, Brevets et droits similaires	12 616	6 156	6 460	1 181	5 279	446.98	
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques Matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	37 895	31 933	5 962	11 299	5 337	47.23	
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
	<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>							
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières								
	<b>TOTAL II</b>	50 510	38 089	12 422	12 480	58	0.47	
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN COURS</b>							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	<b>CRÉANCES (3)</b>							
	Clients et Comptes rattachés							
	Autres créances	3 479		3 479	6 234	2 755	44.20	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	267 389		267 389	261 763	5 625	2.15		
Charges constatées d'avance (3)	4 646		4 646	3 109	1 537	49.44		
	<b>TOTAL III</b>	275 513		275 513	271 106	4 407	1.63	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	326 023	38 089	287 934	283 586	4 349	1.53	

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

**BILAN PASSIF**

<b>PASSIF</b>		<b>Exercice N</b>		<b>Exercice N-1</b>		<b>Ecart N / N-1</b>	
		<b>31/12/2008</b>	<b>12</b>	<b>31/12/2007</b>	<b>12</b>	<b>Euros</b>	<b>%</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital (Dont versé : )	26 240		26 240			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	<b>RESERVES</b>						
	Réserve légale						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
Autres réserves	83 677		52 316		31 361	59.95	
Report à nouveau							
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)</b>	9 567		31 361		40 928	130.50	
Subventions d'investissement	1 874		4 214		2 339	55.52	
Provisions réglementées							
<b>TOTAL I</b>	102 224		114 130		11 906	10.43	
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
<b>TOTAL II</b>							
<b>PROVISIONS</b>	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	<b>TOTAL III</b>						
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	52		39		13	34.63
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 479		15 255		777	5.09	
Dettes fiscales et sociales	169 179		124 819		44 360	35.54	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	2 000		2 000				
<b>Comptes de Régularisation</b>	Produits constatés d'avance (1)			27 342		27 342	100.00
	<b>TOTAL IV</b>	185 710		169 455		16 255	9.59
	Ecarts de conversion passif (V)						
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	287 934		283 586		4 349	1.53

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

183 710

167 455

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N 31/12/2008 12			Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2007	12	Euros	%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>							
Ventes de marchandises							
Production vendue de Biens							
Production vendue de Services							
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			506 379	416 970		89 408	21.44
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			14 583	18 914		4 331	22.90
Autres produits				2		2	100.00
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>			<b>520 962</b>	<b>435 886</b>		<b>85 076</b>	<b>19.52</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			100 453	88 774		11 679	13.16
Impôts, taxes et versements assimilés			22 999	14 116		8 883	62.93
Salaires et traitements			274 009	211 673		62 337	29.45
Charges sociales			114 443	87 029		27 414	31.50
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			7 780	6 588		1 192	18.09
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			1	2 045		2 044	99.97
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)</b>			<b>519 685</b>	<b>410 225</b>		<b>109 460</b>	<b>26.68</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>1 277</b>	<b>25 661</b>		<b>24 384</b>	<b>95.02</b>
<b>QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN</b>							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs  
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2008	12 31/12/2007	Euros	%
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	7 623	1 786	5 837	326.88
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL V</b>	<b>7 623</b>	<b>1 786</b>	<b>5 837</b>	<b>326.88</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	9		9	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL VI</b>	<b>9</b>		<b>9</b>	
<b>2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>7 614</b>	<b>1 786</b>	<b>5 828</b>	<b>326.39</b>
<b>3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>8 891</b>	<b>27 446</b>	<b>18 556</b>	<b>67.61</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 768	754	1 014	134.51
Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 339	3 684	1 344	36.50
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
<b>TOTAL VII</b>	<b>4 108</b>	<b>4 438</b>	<b>330</b>	<b>7.44</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	20 736	94	20 641	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
<b>TOTAL VIII</b>	<b>20 736</b>	<b>94</b>	<b>20 641</b>	<b>NS</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>16 628</b>	<b>4 344</b>	<b>20 972</b>	<b>482.82</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	1 829	429	1 400	326.34
<b>TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)</b>	<b>532 692</b>	<b>442 109</b>	<b>90 583</b>	<b>20.49</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>542 258</b>	<b>410 748</b>	<b>131 510</b>	<b>32.02</b>
<b>5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)</b>	<b>9 567</b>	<b>31 361</b>	<b>40 928</b>	<b>130.50</b>

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier  
: Redevance de crédit bail immobilier  
(3) Dont produits concernant les entreprises liées  
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2008 au 31/12/2008

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 287 934.43 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 0 Euros et dégageant un déficit de 9 566.62- Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2008 au 31/12/2008 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

**FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

NEANT

**EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

NEANT

**REGLES ET METHODES COMPTABLES**

**Principes et conventions générales**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

**Dérogations**

A l'exception des dérogations suivantes :

NEANT

**Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2008 au 31/12/2008

**COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN**

**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 408		7 208
Installations générales agencements aménagements divers	1 449		
Matériel de transport	1 758		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	34 174		513
<b>TOTAL</b>	<b>37 381</b>		<b>513</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>42 789</b>		<b>7 722</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			12 616	12 616
Installations générales agencements aménagements divers			1 449	1 449
Matériel de transport			1 758	1 758
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			34 687	34 687
<b>TOTAL</b>			<b>37 895</b>	<b>37 895</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>50 510</b>	<b>50 510</b>

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	4 227	1 930		6 156
Installations générales agencements aménagements divers	486	181		667
Matériel de transport	786	832		1 618
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	24 810	4 838		29 647
<b>TOTAL</b>	<b>26 082</b>	<b>5 850</b>		<b>31 933</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>30 309</b>	<b>7 780</b>		<b>38 089</b>

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	1 930				
Instal.générales agenc.aménag.divers	181				
Matériel de transport	832				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 340	498			
<b>TOTAL</b>	<b>5 353</b>	<b>498</b>			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>7 282</b>	<b>498</b>			

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2008 au 31/12/2008

**Etat des échéances des créances et des dettes**

<b>Etat des créances</b>	<b>Montant brut</b>	<b>A 1 an au plus</b>	<b>A plus d'1 an</b>
Divers état et autres collectivités publiques	3 479	3 479	
Charges constatées d'avance	4 646	4 646	
<b>TOTAL</b>	<b>8 124</b>	<b>8 124</b>	

<b>Etat des dettes</b>	<b>Montant brut</b>	<b>A 1 an au plus</b>	<b>De 1 à 5 ans</b>	<b>A plus de 5 ans</b>
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	52	52		
Fournisseurs et comptes rattachés	14 479	14 479		
Personnel et comptes rattachés	23 701	23 701		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	57 422	57 422		
Impôts sur les bénéfices	1 829	1 829		
Autres impôts taxes et assimilés	86 228	86 228		
<b>TOTAL</b>	<b>183 710</b>	<b>183 710</b>		

**Evaluation des immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

**Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

<b>Catégorie</b>	<b>Mode</b>	<b>Durée</b>
	Linéaire	10 à 50 ans
	Linéaire	10 à 20 ans
	Linéaire	5 à 10 ans
	Linéaire	5 à 10 ans
Inst gen agencmt & amen divers	Lineaire	8 ans
Matériel de bureau	Linéaire et dégressif	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 4 ans
Matériel de transport	Lineaire	2 ans

**Evaluation des créances et des dettes**

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

**Dépréciation des créances**

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

**Disponibilités en Euros**

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2008 au 31/12/2008

**Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	3 479
Total	3 479

**Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	52
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 700
Dettes fiscales et sociales	119 683
Total	125 435

**Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	4 646
Total	4 646

**- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

**Produits et charges exceptionnels**

(Arrêté du 27 avril 1982)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Bonus Grenelle environnement	1 400	77180000
- CPM 2004	327	77210000
- Ajustement comptes de tiers	41	77210000
- Quote part de subvention virée au résultat	2 339	77700000
Total	4 107	
Charges exceptionnelles		
- Notes de frais	503	67180000
- Activités annexes	992	67180000
- Variation provision congés payés	19 241	67180000
Total	20 736	

SCP DE COMMISSAIRES AUX COMPTES  
J.P. LAUQUE & R. SAINT ETIENNE  
Au capital de 152 500 Euros  
17, rue Porte Chant à l'Oie  
78200 MANTES LA JOLIE  
R.C.S. VERSAILLES D 324 275 031  
Membre d'une association agréée,  
acceptant les règlements par chèques.

ASSOCIATION

"COORDINATION GERONTOLOGIQUE DU MANTOIS"

SIEGE SOCIAL : 78200 MAGNANVILLE  
1, place Leopold Bellan

\*\*\*\*\*

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

SCP DE COMMISSAIRES AUX COMPTES  
J.P. LAUQUE & R. SAINT ETIENNE  
Au capital de 152 500 Euros  
17, rue Porte Chant à l'Oie  
78200 MANTES LA JOLIE  
R.C.S. VERSAILLES D 324 275 031  
Membre d'une association agréée,  
acceptant les règlements par chèques.

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur :

- . le contrôle des comptes annuels,
- . les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi,

relatifs à l'exercice couvrant la période du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2008

## 1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la Profession ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels au regard des règles et principes comptables français sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## 2. JUSTIFICATIONS DES APPRECIATIONS

Nous n'avons eu connaissance, au cours de nos contrôles, d'aucune circonstance dans laquelle l'égalité entre les adhérents n'aurait pas été respectée.

En application des dispositions de l'article L 823-9 1er alinéa du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous tenons à vous préciser que l'examen de l'application des principes comptables tant en matière d'estimation, qu'en matière de présentation d'ensemble des comptes n'a pas révélé d'anomalies de nature à remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus.

Il convient de rappeler que notre rapport général concernant l'exercice précédent mentionnait l'absence de provision pour congés payés dont l'incidence ramenait le résultat comptable de 31 961 euros à 12 120 euros.

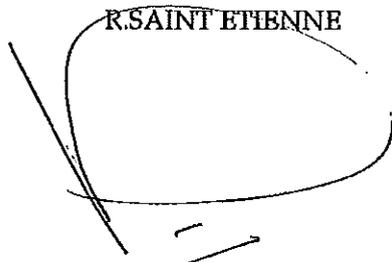
Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008, les comptes sociaux ont été établis en tenant compte d'une provision pour congés payés de 31 754 euros charges comprises.

L'absence de comptabilisation de la provision et charges sur congés payés de l'exercice 2007 a pour effet de majorer la charge de l'exercice 2008 de 19 240 euros.

## 3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance, avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Conseil d'Administration et dans les documents adressées aux adhérents sur la situation financière et le patrimoine de l'association.

Fait à MANTES LA JOLIE  
Le 29 avril 2009

R.SAINT ETIENNE  
  
COMMISSAIRE AUX COMPTES

SCP DE COMMISSAIRES AUX COMPTES  
J.P. LAUQUE & R. SAINT ETIENNE  
Au capital de 152.500 euros  
17, rue Porte Chant à l'Oie  
78200 MANTES LA JOLIE  
R.C.S. VERSAILLES D 324 275 031  
Membre d'une association agréée,  
acceptant les règlements par chèques.

ASSOCIATION

"COORDINATION GERONTOLOGIQUE DU MANTOIS"

SIEGE SOCIAL : 78200 MAGNANVILLE  
1, place Leopold Bellan

\*\*\*\*\*

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008

SCP DE COMMISSAIRES AUX COMPTES  
J.P. LAUQUE & R. SAINT ETIENNE  
Au capital de 152.500 euros  
17, rue Porte Chant à l'Oie  
78200 MANTES LA JOLIE  
R.C.S. VERSAILLES D 324 275 031  
Membre d'une association agréée,  
acceptant les règlements par chèques.

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS VISÉES A L'ARTICLE 612-5  
DU CODE DE COMMERCE

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article 612-5, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport relatif aux conventions passées entre votre association et l'un de ses administrateurs ou l'une des personnes assurant une rôle de mandataire social.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle des conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisées, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé.

Au cours de cette exercice, nous n'avons pas eu connaissance de convention nouvelle.  
Par ailleurs, l'ancienne convention a continué à produire ces effets à savoir :

-Remboursement des frais de déplacement sur justificatif, de la Présidente de l'association à un taux de 0,60 euros du kilomètre parcouru.  
Le montant de ces remboursements s'est élevé à 1 224 euros pour l'exercice écoulé.

D'autre part au cours des contrôles et sondages que nous avons pu effectuer nous n'avons relevé aucune écriture ni pièce susceptible de nous révéler l'existence d'éventuels accords tombant sous le coup des dispositions légales rappelées ci-dessus.

Fait à MANTES LA JOLIE,  
le 29 avril 2009

R.SAINT ETIENNE

COMMISSAIRE AUX COMPTES